

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 18 novembre 2025,

Conseil municipal du	21 novembre 2025	Délibération N°	2025-57	1/1
----------------------	-------------------------	-----------------	----------------	------------

OBJET : Devis dalle béton

Tableau des présences

Conseillers	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET	X		
Laurence HUZE		X	Nadège COMORET
Franck LAMBLARDY		X	
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON	X		
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE		X	Alain MIMEAU
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice **13** Présents **9** Votants **11**

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Alain Mimeau concernant :

la création de dalles béton au cimetière de la commune et une autre pouvant accueillir un Point d'Apport Volontaire résidence sous la ville, présentant 2 devis dont celui de l'entreprise SN Eure TP pour un montant total de 5 960.00 € HT, soit 7 152.00 € TTC.

Et après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

Le Conseil Municipal DÉCIDE :

1. D'approuver la création de dalles béton au cimetière de la commune et résidence sous la ville.
2. D'autoriser monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision et demander toutes subventions possibles
3. De retenir l'entreprise SN Eure TP pour réaliser les travaux pour un montant de 7 152.00 € TTC.
4. D'inscrire la dépense correspondante, d'un montant de 7 152.00 € TTC, au budget 2025

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Raphaël NORBLIN